

Brevet Professionnel

Responsable de Chantiers Forestiers
formation diplômante de niveau IV



CFPPA
des
**HAUTES
PYRÉNÉES**
LANNEMEZAN



UFA de Vic
CFPPA des Hautes-Pyrénées
131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan
Tél : 05 62 31 82 00
Fax : 05 62 31 82 01
cfppa.lannemezan@educagri.fr

formagri-65-vic.fr



Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 révolus (plus possible avec dérogation)
Avoir obtenu au minimum un diplôme de niveau V (CAP, BEP),
ou avoir suivi une année complète de seconde générale.
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce
secteur d'activité.

Recrutement

Préinscription en ligne sur www.cfa-piemont-pyrenees.fr ou
demander une fiche d'inscription.

A noter : l'entrée en formation ne peut se faire qu'après la
signature du Contrat d'apprentissage.



Organisation de la formation

Date de début : Septembre de la 1ère année

Date de fin : Juin de la 2nde année

2 années en alternance : 38 semaines de cours au CFA +

56 semaines en entreprise + 5 semaines de congés

payés par an.

Métiers visés ou poursuite d'études

S'installer en tant que responsable d'exploitation agricole
(reprise d'exploitation, association, ou création)

Devenir salarié(e) au sein d'une exploitation agricole, d'un
groupement de producteurs, d'une coopérative agricole ...

Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le
Certificat de Spécialisation Conduite en Production
Biologique commercialisation.

Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau IV à son rythme, par la voie
de l'alternance.

Permettre la levée de présomption de salariat.

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences
professionnelles et des savoirs-faire leur permettant

d'exercer un métier dans le milieu forestier.

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet profession-
nel, et de l'affiner tout au long de la formation.

Avoir une connaissance réelle du milieu professionnel
grâce à l'alternance en entreprise.

Unités capitalisables	Contenu
UC Générale 1	Communication, Mathématiques, Informatique
UC Générale 2	Filière forestière
UC Professionnelle 1	Projet professionnel
UC Professionnelle 2	Gestion - comptabilité
UC Professionnelle 3	Organisation du travail de chantiers forestiers
UC Professionnelle 4	Botanique - pédagogie - biologie végétale
UC Professionnelle 5	Sylviculture
UC Professionnelle 6	Mécanique
UC Technique 1	Renouvellement des peuplements forestiers
UC Technique 2	Abattage - débardage
UCARE 1	Travail des métaux - abattage en forte pente
UCARE 2	

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du BP REA, il faut obtenir les 12 Unités capitalisables et envoyer
un relevé de carrière de 4 trimestres minimum.